

Trois ans de vie au Canada

déjà commencé à travailler au bout d'une semaine et demie. L'autre moitié a dû attendre assez longtemps pour trouver un emploi, de sorte que, pour l'ensemble des immigrants, le délai moyen entre l'arrivée au Canada et le premier jour de travail a été de quatre semaines.

S'il s'écoule un certain temps entre l'arrivée et le début du travail, cela ne signifie pas que les immigrants soient nécessairement en chômage, au sens technique du terme. En effet, il leur faut d'abord trouver un logement et s'y installer, ce qui leur demande un certain temps et les empêche de chercher un emploi. Ils peuvent aussi avoir d'autres raisons de ne pas travailler tout de suite : par exemple, ils ont un emploi réservé qui commence plus tard, ou bien il leur faut suivre un cours de langue.

Il semble que les immigrants aient pu, dans une large mesure, réaliser leurs aspirations professionnelles, puisque 61 p. 100 d'entre eux, au bout d'un an de séjour, exerçaient la profession qu'ils avaient envisagée en arrivant au Canada ; au bout de deux ans, ils étaient 62 p. 100 ; au bout de trois ans, 69 p. 100.

La faiblesse de la demande de main-d'œuvre dans certains secteurs a été l'un des principaux éléments qui ont contraint les 31 p. 100 d'immigrants n'ayant pas trouvé de travail dans leur profession au bout de trois ans à exercer un autre métier, mais d'autres facteurs ont également joué, en particulier leur manque d'expérience professionnelle au Canada, la non reconnaissance de leurs qualifications, surtout pour les immigrants ayant un niveau d'instruction peu élevé, les difficultés de langue (encore qu'elles aient disparu dans les trois quarts des cas après trois ans de vie au Canada). Beaucoup d'immigrants ont aussi simplement changé d'avis et décidé d'exercer une autre profession, jugée en fin de compte bien rémunérée ou plus intéressante.

Durant la période de référence, l'échantillon a manifesté une grande stabilité d'emploi : 47 p. 100 des immigrants ont gardé le même emploi

pendant les trois premières années du séjour et 25 p. 100 n'ont changé qu'une seule fois d'emploi. La plupart des immigrants paraissent donc avoir trouvé des emplois convenables peu après leur arrivée. Certains immigrants de 1969 ont cependant dû faire face au chômage, surtout au cours des six premiers mois. Ils connaissaient mal le marché canadien du travail ou se sont heurtés à d'autres obstacles, comme les difficultés de langue, sans compter que le Canada avait alors un taux de chômage élevé. L'enquête a montré que ce sont surtout les immigrants « désignés » et ceux dont la profession était faiblement demandée qui ont souffert du chômage.

Le taux de chômage des immigrants de sexe masculin a baissé fortement

suffisante la troisième année pour compenser et même dépasser le taux d'inflation ; cependant, le rythme d'accroissement des revenus a été un peu moins rapide que dans le groupe-témoin canadien. A la fin de la troisième année, les différences sur le plan économique entre les immigrants et le groupe-témoin étaient peu marquées, certains facteurs comme l'âge ou l'instruction ayant toutefois influé sur la rapidité de l'intégration.

L'adaptation sociale

Après une année passée au Canada, sur cent immigrants, vingt considéraient leur situation sociale comme plus mauvaise que celle qu'ils connaissaient dans leur pays d'origine, cin-

Les motifs d'immigration

(en pourcentage des immigrants)

	Améliorer sa situation économique	Se rapprocher de parents ou d'amis	Goût de l'aventure et des voyages	Climat politique du pays d'origine	divers
Hommes	60	9	11	9	11
Femmes	36	14	40	2	8

durant les deux premières années, plus graduellement ensuite : de 10,1 p. 100 six mois après l'arrivée, ce taux est passé en 1972, à la fin de la troisième année, à 4,8 p. 100, niveau supérieur à celui du groupe-témoin canadien (3,7 p. 100), mais inférieur au taux moyen du chômage de la population active canadienne de sexe masculin (6,8 p. 100). Les immigrants désignés semblent avoir eu beaucoup plus de difficultés à s'intégrer à la population active que les immigrants indépendants. Le taux de chômage des femmes a suivi la même évolution que celui des hommes, mais à un niveau généralement moins élevé.

Comme il était prévisible, l'étude a indiqué que la variation des revenus des immigrants était allée de pair avec leur réussite professionnelle. La hausse du revenu des immigrants échantillonnés a été spectaculaire jusqu'à la fin de la deuxième année de séjour, et

quante ne voyaient pas de différence et pour trente il y avait eu amélioration. Ceux qui étaient en chômage ou qui ne travaillaient pas dans la profession envisagée ont répondu, comme il fallait s'y attendre, d'une façon beaucoup plus négative que ceux qui exerçaient dans la profession désirée. Les immigrants ayant une formation universitaire et ne travaillant pas dans la profession envisagée ont en particulier fait montre d'un sentiment aigu de détérioration de leur statut social.

Une très forte proportion d'immigrants de l'échantillon, plus de 90 p. 100, ont déclaré qu'ils se sentaient acceptés ou très bien acceptés par la collectivité. La situation d'emploi ou de chômage joue, là encore, une influence prépondérante sur la perception.

On estime d'ordinaire que certains types de comportement contribuent à maintenir l'identité culturelle des im-